

qu'il y a deux parties qui invoquent des arguments différents. Alors, il y a une audience devant la Cour suprême. Cependant, il n'y a personne pour défendre la position du gouvernement fédéral. C'est un appel collectif au tribunal. C'est là le danger. C'est une des raisons pour qualifier d'alarmante la déclaration du premier ministre. On n'a pas compris le fondement du régime fédéral.

Nous accordons aux provinces la juridiction entière sur leur énergie, leurs mines et leurs ressources. L'agriculture et les pêcheries font évidemment exception et tombent en partie sous la compétence fédérale. Pour simplifier l'argument, disons que l'énergie, les mines et les ressources relèvent des provinces. Alors, dans une telle situation, le ministre du Nord canadien est le ministre provincial affecté aux Territoires du Nord-Ouest et d'une partie du plateau continental. Il a été relégué au rang d'un ministre provincial. En outre, il y a dix gouvernements provinciaux. Donc, le gouvernement fédéral se trouve d'un côté de la question et onze gouvernements de l'autre, mais qui est le ministre fédéral de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Est-il un ministre énergique, expérimenté, qui défend dans le privé et en public le droit du gouvernement fédéral à l'existence? Nous avons un nouveau ministre, faible jusqu'à présent, qui essaie de défendre le pouvoir fédéral. Qu'on lise les discours qu'il prononce à travers le pays. Aborde-t-il les grandes questions comme le fait que l'immense puissance industrielle du Sud veut avoir accès à notre énergie à un degré sans cesse croissant, soit d'environ 1,000 p. 100 en dix ans. Les États-Unis désirent s'emparer de nos mines parce que vers 1980 ils manqueront de métaux stratégiques dans une proportion de 20 p. 100. Ils veulent avoir accès à toutes nos ressources, et quels discours tient le ministre? Les déclarations qui émanent de son bureau ne font que traiter de sujets comme le bilinguisme et le biculturalisme. Ce sont des sujets agréables, mais pour ce qui a trait au fond du problème, où se dirige le Canada? Quelle est la position du gouvernement fédéral? Le ministre est muet sur ce point.

Quand nous l'interrogeons sur le réseau national d'énergie, il répond qu'il va se pencher sur la question. Quand nous l'interrogeons sur le fait que l'Ontario entreprend unilatéralement de relier son réseau d'énergie à celui du Manitoba, il répond qu'il n'en a pas entendu parler. On ne peut pas nous blâmer d'être alarmés, ceux d'entre nous qui envisagent la préservation de notre souveraineté nationale non seulement de la

[L'hon. M. Hamilton.]

pression culturelle écrasante du Sud, mais aussi de l'accaparement économique de nos ressources, de notre énergie et de notre industrie secondaire. Je n'ai pas confiance en des mesures négatives de restriction. Nous devrions prendre nos propres affaires en main, selon une politique dynamique d'expansionnisme, pour résister à chaque empiètement du géant du Sud et progresser, car nous avons les ressources nécessaires. Pour donner à notre pays un pouvoir de négociation, pour protéger les provinces des empiètements des États-Unis, vu qu'elles n'ont pas l'autorisation de négocier avec les États-Unis, pour nous donner de la force et de l'unité lorsque les étrangers veulent nous priver de nos ressources, de notre énergie et de nos mines au moyen de transactions multiples, il nous faudrait un ministre fédéral dynamique. Qu'obtenons-nous du ministre? Un discours sur l'avenir des relations entre Canadiens français et anglais.

Ce sont des sujets importants, monsieur l'Orateur. Et on voit quelqu'un sur le toit parler des rapports entre l'homme et la femme tandis qu'on vide la maison de tout ce qu'elle contient. Il est temps que les citoyens du Canada, qu'ils soient d'origine française, anglaise, hollandaise, allemande ou autre, comprennent que nous avons tous les atouts pour négocier. Le gouvernement fédéral devrait utiliser les moyens dont il dispose pour guider les provinces et leur faire comprendre que, seules, elles sont comme un navire sans gouvernail, mais qu'avec lui elles n'ont rien à craindre.

● (7.20 p.m.)

Voilà pourquoi je me dis profondément inquiet. Le plateau continental est la clef de la lutte que les provinces livrent au gouvernement fédéral pour usurper ses pouvoirs et le ministre ne nous a donné aucune indication qu'il défendra la position du gouvernement fédéral contre les mains avides qui veulent s'emparer de ce qui appartient à toute la population du Canada, non seulement à celle d'une province en particulier. Il faut faire connaître cette position.

Pourtant, monsieur l'Orateur, le plateau continental au nord de la baie d'Hudson relèvera de la compétence d'un ministre, et la partie sud de cette ligne relèvera d'un autre. Nous savons à quoi nous en tenir au sujet du nouveau ministre du Nord canadien parce qu'il a expliqué sa position. Toutefois, quand on songe aux îles de Nastapoka, ou aux îles Belcher, ou à l'île Akimiski, et à ce qu'elles représentent, on comprend qu'il s'agit d'une